

d'amour entre la direction et les travailleurs de NLMK Clabecq. Chaque fois, c'est la même chose: vous rencontrez la direction, vous rencontrez les syndicats. Enfin, vous ne les avez pas encore rencontrés. Le gouvernement ne fait rien; on va voir le premier ministre, qui s'écrie "jobs, jobs, jobs!"

Et pourtant, qu'en est-il? Il s'agit d'un groupe qui appartient à la 57^{ème} fortune mondiale, Vladimir Lisin. Il est plus riche que Lakshmi Mittal, qui a aussi eu des effets dévastateurs pour l'emploi dans notre pays.

Ce qui est troublant, c'est que ce groupe est largement bénéficiaire. Les bénéfices du groupe ont doublé entre 2014 et 2017. En 2017, il faisait 1,45 milliard de dollars de bénéfice.

Il y a visiblement une manipulation comptable qui permet d'afficher des pertes sur l'usine de Clabecq. Il suffit de consulter les comptes annuels. Dans les comptes annuels de NLMK Clabecq, les coûts de marchandises et de salaires restent constants, autour de 50 millions d'euros par an. Or les services et biens divers, en quatre ans, passent de 36 à 87 millions d'euros.

Là, on a manifestement une manipulation des prix de transfert, un peu comme on en a trouvé chez Caterpillar, un exemple connu. Elle a un but fiscal mais elle permet également de plus facilement faire passer des plans sociaux. C'est aussi un aspect dont vous devriez vous soucier au niveau des Affaires économiques. Quand vous intervenez dans un dossier, vous devriez opposer ce genre de choses à la direction. Je ne suis pas sûr que cela a été fait. En tout cas, voilà le genre de technique qu'utilisent les directions d'entreprises en guise d'alibi pour licencier.

17.07 **Michel Corthouts** (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour ces éléments de réponse que je ne manquerai pas d'étudier en tant que Wallon et socialiste.

Il faut bien reconnaître que depuis 2015, les annonces de licenciements collectifs ont concerné non moins de 30 461 travailleurs. Ces statistiques sont vraiment tragiques. À chaque fois, les travailleurs vivent un véritable drame social, que notre groupe partage. Mais, face à ceux-ci, monsieur le ministre, vous restez, semble-t-il, relativement passif. Permettez-moi de vous le préciser dans le respect.

Monsieur le ministre, il y a urgence. En 2014, c'est vous qui avez durci l'accès aux prépensions, qui

sont une alternative aux licenciements purs et simples. Maintenir l'âge minimum à 56 ans aurait permis de sauvegarder davantage de situations sociales au lieu des 59 ou 60 ans dont vous avez parlé. C'est vous qui avez fermé la porte de sortie pour les travailleurs. On vous demande à présent de la rouvrir.

Vous évoquez des propositions que vous avez soumises aux partenaires sociaux. On le sait déjà, ces propositions sont légères, trop légères, et ne permettront pas d'enrayer les licenciements collectifs. Ce que nous vous demandons et ce que les travailleurs vous demandent, monsieur le ministre, ce sont des mesures fortes pour interdire les licenciements "boursiers". À quelques semaines de la fin de la législature, il est grand temps de réagir.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

18 Questions jointes de

- **M. Raoul Hedebouw** au vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Égalité des chances et des Personnes handicapées, sur "la grève nationale du 13 février 2019" (n° 28477)

- **M. Marco Van Hees** au vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Égalité des chances et des Personnes handicapées, sur "la grève nationale du 13 février 2019" (n° 28483)

- **Mme Nahima Lanjri** au vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Égalité des chances et des Personnes handicapées, sur "le résultat des négociations AIP en ce qui concerne la répartition de l'enveloppe bien-être" (n° 28490)

- **M. Stefaan Vercamer** au vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Égalité des chances et des Personnes handicapées, sur "l'état d'avancement des négociations AIP" (n° 28718)

- **M. Gilles Vanden Burre** au vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Égalité des chances et des Personnes handicapées, sur "la grève générale du

13 février et ses conséquences" (n° 28740)

- M. Frédéric Daerden au vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Égalité des chances et des Personnes handicapées, sur "la concertation sociale sur la marge d'augmentation des salaires" (n° 28777)

18 Samengevoegde vragen van

- de heer Raoul Hedebouw aan de vice-eersteminister en minister van Werk, Economie en Consumenten, belast met Buitenlandse Handel, Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en Personen met een beperking, over "de nationale staking van 13 februari 2019" (nr. 28477)

- de heer Marco Van Hees aan de vice-eersteminister en minister van Werk, Economie en Consumenten, belast met Buitenlandse Handel, Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en Personen met een beperking, over "de nationale staking van 13 februari 2019" (nr. 28483)

- mevrouw Nahima Lanjri aan de vice-eersteminister en minister van Werk, Economie en Consumenten, belast met Buitenlandse Handel, Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en Personen met een beperking, over "het resultaat van de IPA-onderhandelingen voor wat betreft de verdeling van de welvaartsenveloppe" (nr. 28490)

- de heer Stefaan Vercamer aan de vice-eersteminister en minister van Werk, Economie en Consumenten, belast met Buitenlandse Handel, Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en Personen met een beperking, over "de stand van zaken van de IPA-onderhandelingen" (nr. 28718)

- de heer Gilles Vanden Burre aan de vice-eersteminister en minister van Werk, Economie en Consumenten, belast met Buitenlandse Handel, Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en Personen met een beperking, over "de algemene staking van 13 februari en de gevolgen ervan" (nr. 28740)

- de heer Frédéric Daerden aan de vice-eersteminister en minister van Werk, Economie en Consumenten, belast met Buitenlandse Handel, Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en Personen met een beperking, over "het sociale overleg over de loonmarge" (nr. 28777)

18.01 Marco Van Hees (PTB-GO!): Monsieur le ministre, actuellement la voix de la rue se fait particulièrement entendre. En effet, nous avons les gilets jaunes, les gilets jaunes - ces étudiants qui manifestent pour le climat -, et aujourd'hui, en particulier, les gilets verts, rouges et bleus de la grève générale qui est déjà une réussite au niveau syndical. Ce n'est pas tous les jours, monsieur le

ministre, qu'a lieu une grève générale en Belgique, vous le savez.

Le 14 décembre dernier, une journée d'action a déjà eu lieu. Durant celle-ci, des dizaines de milliers de travailleurs exigeaient des augmentations salariales réelles, moins de pression au travail, un équilibre entre vie professionnelle et vie privée et des mesures pour les fins de carrière. Malgré trois séries de consultations avec les employeurs, on a bien dû constater que les employeurs ne voulaient rien entendre. Ils n'ont pas laissé de place à une réelle négociation, d'où la grève générale d'aujourd'hui.

Première constatation, monsieur le ministre, on nous dit que la loi est claire, et que la loi est loi. Celle-ci dit que c'est 0,8 %. Ensuite, il faut constater que lorsque survient une grève générale, certains patrons disent, alors que la grève n'a même pas encore eu lieu, que finalement la loi n'est pas si absolue. Le patron de l'UCM évoque maintenant 1,1 %. On voit que cette réalité de l'histoire sociale se confirme. En effet, la loi a beau être la loi, quand il y a un mouvement social, on dirait que la loi peut bouger.

Mes questions découlent de tout ceci, monsieur le ministre. Entendez-vous ce signal d'alarme envoyé par les travailleurs et leurs organisations syndicales, ainsi que leurs revendications? Vous rendez-vous compte qu'il n'est pas possible pour les travailleurs, aujourd'hui, de se contenter d'une augmentation de misère de 0,8 %, de cacahuètes, alors que des milliards de bénéfices et de dividendes existent dans les entreprises? Soutenez-vous les travailleurs et leurs organisations dans leur demande d'augmenter la marge salariale?

De plus en plus de travailleurs dénoncent la forte pression au travail et la flexibilité accrue. On voit effectivement de plus en plus de travailleurs qui, pressés comme des citrons, tombent malades. Les maladies de longue durée sont en augmentation, ce qui constitue un problème. Quelles mesures allez-vous prendre à ce sujet?

Enfin, les travailleurs se plaignent à juste titre que le travail est de moins en moins faisable et qu'en même temps, les possibilités de pension anticipée deviennent de plus en plus étroites ou sont supprimées. Ils plaident pour la préservation des possibilités de pré-pension. Êtes-vous prêt à revoir votre position sur ces différents sujets?

18.02 Nahima Lanjri (CD&V): Mijnheer de minister, ik wil het meer bepaald hebben over de

verdeling van de welvaartsenveloppe. Het gaat om iets dat ook aan de sociale partners toekomt. Men was daaraan bezig, maar door het afspringen van het sociaal overleg werd er geen akkoord bereikt. Ik wil daarover toch een aantal vragen stellen.

Kan de regering in lopende zaken de welvaartsenveloppe voor 2019-2020 besteden, nu er geen akkoord bereikt is?

Weet u tot waar de sociale partners geraakt waren? In welke richting gingen zij? Hoe en waaraan wilden zij de welvaartsenveloppe besteden? Is dat de weg die gevolgd moet worden wanneer er beslist moet worden over de besteding van de welvaartsenveloppe?

Wanneer kan daarover een beslissing genomen worden? Het is ook van belang te weten welke uitkeringen of tegemoetkomingen voor welke categorieën met welk bedrag per maand zullen worden verhoogd. Hoe ziet het er concreet uit? Hebt u zicht op wat er mogelijk was? Welke richting wilt u eventueel uit gaan, na aftoetsing bij de sociale partners? Wij weten dat het momenteel moeilijk ligt.

18.03 Stefaan Vercamer (CD&V): Mijnheer de voorzitter, de aangekondigde nationale staking vandaag is blijkbaar toch breed gedragen. Het struikelblok is de loonmarge van 0,8 %. U hebt de voorbije dagen al veel pogingen ter bemiddeling ondernomen, mijnheer de minister, om te proberen de onderhandelingen weer vlot te trekken. Ik had u gevraagd naar uw reactie op de nationale staking, maar die hebt u deze middag al gegeven. U hebt gesuggereerd dat de vooruitzichten van het Planbureau eventueel een impact zouden kunnen hebben. Kan dat een opening betekenen inzake loonmarge? Kunt u wat meer toelichting geven bij uw uitspraak van deze middag zodat voor ons duidelijker wordt wat dit zou kunnen betekenen?

18.04 Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen): Monsieur le président, monsieur le ministre, des travailleurs et des travailleuses sont fâchés aujourd'hui. Ils sont en colère; nous les comprenons et les soutenons dans cette colère. En effet, ils sont clairement dupés par le non-accord entre employeurs et employés. Depuis quelques semaines, des appels sont lancés pour revenir à la table des négociations. C'est la moindre des choses. Il faut pouvoir aller beaucoup plus loin et d'autres collègues l'ont dit également. Il est difficile d'aller négocier alors qu'il n'y a pas grand-chose, voire rien, à gagner.

Tout d'abord au niveau législatif, aujourd'hui, nous connaissons le carcan étouffant de la marge de 0,8 %. Nous connaissons la loi qui a été votée en 2017 et qui restreint indéniablement cette marge. Nous avons eu des discussions ce matin et j'espère que nous aboutirons dans deux semaines pour, peut-être, revenir sur cette loi de 2017 et laisser davantage de marge à la concertation sociale. J'espère que nous pourrons avancer grâce à la volonté du ministre car nous sommes dans une telle situation de blocage que tout le monde est perdant.

Par ailleurs, certaines ouvertures plus ou moins créatives ont été faites via les médias pour aller plus loin que ce 0,8 %, résultat du calcul déterminé. Au-delà des appels pour revenir autour de la table des négociations, que comptez-vous proposer, avec quels types de marge et de flexibilité pour élargir la possibilité de négocier et réunir à nouveau les syndicats et les employeurs autour de la table? Car, dans la situation actuelle, nous sommes dans un réel blocage; les conditions pour négocier sont absentes et qu'il y a beaucoup trop peu de marge. J'aimerais connaître votre plan d'action en la matière et j'espère que l'on pourra ramener tous les intervenants autour de la table avec de vraies propositions émanant du ministre de l'Économie.

Je vous remercie.

18.05 Minister Kris Peeters: Beste collega's, zoals gezegd heeft men mij naar een reactie gevraagd, en sommigen hebben daar zeer goed naar geluisterd, waarvoor dank.

Het is natuurlijk een heel spijtige zaak dat wij vandaag een nationale staking hebben gehad. Zoals ik reeds gezegd heb, geeft een nationale staking het échec van de sociale dialoog weer. Daar de staking vrij goed is opgevolgd, zal zij ons land volgens de berekeningen ongeveer 929 miljoen kosten.

Ik zal proberen te antwoorden op de verschillende vragen die u gesteld hebt.

Ten eerste, mevrouw Lanjri, geef ik de situatie van de welvaartsenveloppe weer.

En ce qui concerne l'enveloppe bien-être, vous savez que le premier ministre a envoyé une lettre aux partenaires sociaux pour demander un avis avant le 31 janvier.

Na het overleg en het onderhoud dat de eerste minister, Maggie De Block en ikzelf hebben

gehad, is afgesproken dat wij de sociale partners nog meer tijd geven.

Nous avons décidé de donner plus de temps aux partenaires sociaux et d'essayer de trouver une solution pour l'enveloppe bien-être.

Dat wil zeggen dat de sociale partners nog wat tijd hebben. Blijkbaar hebben zowel werkgevers als werknemers onderstreept dat zij voor 90 % een akkoord hebben inzake de verdeling en dat die verdeling eigenlijk niet echt grondig verschilt van de vorige verdeling.

U weet dat het gaat over een bedrag van 354 miljoen euro in 2019 en 716 miljoen euro in 2020. Doordat de enveloppe vastligt, zal de verhoging van de verschillende uitkeringen ten vroegste in juli plaatsvinden. Op dat moment hebben wij nog genoeg tijd om een eventueel akkoord tussen de sociale partners ook uit te voeren. De regering heeft de sociale partners nog de nodige tijd gegeven om tot een akkoord te komen.

Soms is er sprake van een contradictio in terminis. Sommige partijen en parlementsleden pleiten er enerzijds voor om het sociaal overleg alle kansen te geven, terwijl zij anderzijds initiatieven nemen om de welvaartsenveloppe te verdelen of de loonwet te wijzigen. Dit laatste zou het overleg echter *carrément* onmogelijk maken. Misschien denkt men daarmee een partij te helpen, maar de andere partij zal daardoor volledig blokkeren.

Je ne comprends pas très bien les partis qui ont demandé que le Parlement se prononce sur l'enveloppe bien-être ou la modification de la loi sur la norme salariale. Cela signifierait qu'on peut passer outre l'accord avec les partenaires sociaux. C'est une contradiction.

Par ailleurs, il ne s'agit pas uniquement de la marge de 0,8 % avancée avec populisme. C'est vrai qu'elle n'est pas très grande mais je suis convaincu qu'il sera possible, demain, d'organiser encore une fois une négociation au sein du Groupe des dix avec les deux bancs, syndical et patronal, qui pourront trouver une solution, s'ils sont raisonnables.

Buiten de loonnorm zijn er ook nog de minimumlonen, de eindeloopbaanproblematiek en andere elementen die op tafel liggen en waarover men een akkoord kan bereiken.

Mijnheer Vercamer, u hebt zeer goed geluisterd, zoals steeds. Het Planbureau zal in de komende dagen met nieuwe cijfers komen en die cijfers,

gecombineerd met informatie van de Nationale Bank, zullen een effect hebben en bepalen of het cijfer van 0,8 procent een definitief cijfer is. Ik kan daar nu echter nog niet op vooruitlopen, want de cijfers zijn nog niet officieel bekend. Dan moet worden berekend wat de impact is van die cijfers op de 0,8 procent en of dat al dan niet een definitief cijfer is. Het toont echter aan dat men alles met heel veel zorg moet bekijken.

Critiquer la loi de 1996, comme on le fait, n'est pas très intelligent même si c'est un droit, surtout ici au Parlement. La loi de 1996 prévoit l'indexation automatique. C'est la première fois qu'elle est inscrite dans une loi. Critiquer cela, c'est ignorer que la norme salariale donne un cadre non seulement aux grandes entreprises mais aussi aux petites entreprises, non seulement aux secteurs forts mais aussi aux secteurs faibles.

Je ne comprends pas du tout que certaines organisations et certains partis plaident pour organiser une négociation totalement libre. Ce sont les propos de M. Van Hees et de M. Hedebeuw. C'est incroyable! Qui va perdre? Ce sont les travailleurs des petites et moyennes entreprises et les secteurs faibles! Je prends note de ces réactions qui ne sont pas très sages.

J'espère que demain, nous allons pouvoir relancer les négociations. J'espère qu'au Parlement aussi, on partage la vision du gouvernement qui est de donner toutes les chances, les prochains jours et les prochaines semaines, à la recherche d'une solution au sein du Groupe des dix pas seulement pour l'enveloppe bien-être mais aussi pour la norme salariale, les salaires minimaux, etc.

18.06 Marco Van Hees (PTB-GO!): J'essaie de suivre votre raisonnement.

Vous nous dites que rappeler plus d'une fois que la hausse de 0,8 % équivaut à du populisme, et en même temps, vous reconnaissez que cette indexation de 0,8 % est plutôt faible. Selon vous, on peut mentionner une seule fois qu'une indexation de l'ordre de 0,8 % ne représente pas beaucoup mais, à partir du moment où on le dit à trois reprises, cela devient du populisme! J'essaye de comprendre!

Vous nous dites que cette grève est une affaire malheureuse, qu'elle représente l'échec de la concertation sociale, et vous ajoutez que modifier la loi de la norme salariale revient à oublier un accord avec les partenaires sociaux. Je pense que c'est plutôt l'inverse: supprimer la norme salariale équivaut à permettre une vraie

négociation. Ici, il n'y a pas de négociation.

18.07 Kris Peeters, ministre: Ca, c'est vous qui le dites!

18.08 Marco Van Hees (PTB-GO!): Il n'y a pas de négociation. Les syndicats savent, d'ores et déjà, qu'ils ne pourront pas négocier. Je n'appelle pas cela une négociation.

Vous dites que ce n'est pas intelligent de critiquer la loi de 1996, parce qu'il n'y aura plus d'indexation des salaires. L'indexation des salaires date du début du XX^e siècle et a été généralisée après la Seconde Guerre mondiale. Elle est peut-être formalisée dans la loi de 1996, mais la suppression de la norme salariale n'implique pas nécessairement la suppression de l'indexation des salaires. Ce n'est pas très intelligent de dire cela. On peut très bien supprimer un aspect d'une loi et pas un autre. Ce qui est en cause, ce n'est pas l'indexation des salaires mais bien la norme salariale, autrement dit la possibilité de négocier au-delà de cette norme salariale.

Vous nous dites que les petits secteurs sont perdants mais c'est faux. L'absence de norme salariale ne signifie pas qu'il ne peut y avoir de négociation à l'échelle nationale et intersectorielle entre le patronat et les syndicats. Je ne vois pas en quoi la norme salariale permet cela. C'est toujours possible, avec ou sans norme salariale.

Ce qui est fou c'est que pendant 20 ans, cette loi de 1996 a été utilisée pour bloquer les salaires en raison de l'écart avec les pays voisins. Quand cet écart a été levé, après 20 ans de modération salariale, on a modifié les règles du jeu, sous prétexte qu'il fallait plutôt considérer l'écart historique. Cette loi de 1996 est clairement utilisée pour bloquer les salaires.

Je rejoins la déclaration du président de la FGTB qui a dit aujourd'hui que les patrons sont des assistés sociaux. Les profits s'élèvent à 17 milliards. Les dernières années disponibles comptabilisent 12 milliards de dividendes distribués. Le chiffre le plus marquant concerne la répartition du revenu national. Sous ce gouvernement 2 % sont passés des poches des travailleurs vers les caisses des entreprises, soit environ 9 milliards d'euros. Vous organisez un vol de salaire! Il y a surexploitation.

Ces mouvements sociaux ne sont pas près de s'arrêter, monsieur le ministre. On parle déjà d'une grève des femmes pour le 8 mars. Aujourd'hui, c'était un coup d'essai, mais ça va

continuer. On peut le prédire.

18.09 Nahima Lanjri (CD&V): Zoals u hebt gezegd, krijgen de sociale partners wat meer tijd. We zullen dus moeten afwachten. Ik hoop wel dat men zo snel mogelijk tot een oplossing komt, zodat we duidelijkheid krijgen welke uitkeringen er kunnen stijgen. Ik weet dat u de bevoegdheden van mevrouw Demir nog niet zo lang geleden hebt overgenomen, maar in het regeerakkoord hadden we afgesproken dat de laagste uitkeringen zouden moeten worden opgetrokken tot boven de armoedegrens.

Er is tijdens deze legislatuur al een en ander gebeurd. Zo is bijvoorbeeld het leefloon met 165 euro per maand opgetrokken. Dat is ontzettend veel. Ook voor de laagste pensioenen en voor de uitkeringen voor personen met een handicap gebeurde er iets, maar er zijn nog heel veel uitkeringen die nog onder de armoedegrens liggen. Ik hoop dat we voor die heel kwetsbare groepen zo snel mogelijk iets kunnen doen.

18.10 Stefaan Vercamer (CD&V): Mijnheer de minister, als ik het goed begrepen heb, kunnen de definitieve cijfers die wij verwachten van het Planbureau en de Nationale Bank ertoe leiden dat de loonmarge toch nog wijzigt.

Het definitief vastleggen van die marge zal dus gebeuren op basis van die nieuwe, definitieve cijfers van het Planbureau en van de Nationale Bank. Dank u wel. Ik hoop dat dit een opening biedt om de onderhandelingen opnieuw op te starten.

18.11 Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse.

Cependant, comme ce débat est important, j'aimerais bien clarifier certains points.

Nous souhaitons tout d'abord revenir sur la loi de 2017, qui a réformé celle de 1996. Nous pouvons concevoir de modifier cette dernière en certains aspects, car notre objectif n'est pas de la supprimer. En revanche, c'est bien le cas pour celle de 2017, dans la mesure où elle a contribué à réduire les marges possibles pour aboutir à un accord sur des normes salariales plus souples.

S'agissant ensuite de la grève, vous qui dites toujours qu'il faut se montrer raisonnable, je ne trouve pas que vos déclarations le soient. Comme le premier ministre, vous avez commencé par déclarer: "Le coût de la grève, c'est autant." Or la

grève est d'abord un droit. Certes, vous n'avez pas dit le contraire, mais vous avez parlé du coût de la grève en commençant votre intervention. De même, le premier ministre a indiqué ce midi: "Je félicite celles et ceux qui vont travailler." Selon moi, ce ne sont pas des paroles sensées et susceptibles d'apaiser les tensions - au contraire. Je le regrette.

Si l'on veut aller de l'avant, avec pour objectif l'amélioration du sort des travailleurs et des travailleuses, il convient aussi d'éviter de telles sorties. Aujourd'hui, c'est un droit qu'ont saisi énormément de gens. Il faut pouvoir l'entendre en tant que responsables politiques.

Quant au 0,8 %, c'est le calcul actuel. J'ai bien compris que d'autres champs étaient négociés. Tant mieux si l'on parle de bien-être, de fin de carrière ou encore d'un meilleur équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle. Ce sont des thèmes primordiaux pour nous, écologistes.

Il est clair qu'aujourd'hui, ce qui cristallise, c'est bien ce facteur-là. Si on ne s'était pas cristallisé sur la norme de 0,8 %, nous n'en serions pas là aujourd'hui. Il faut pouvoir le reconnaître et débloquent la situation. Nous devons aller de l'avant. Nous sommes aussi demandeurs de revoir le salaire minimum à la hausse. C'est une évidence. Les travailleurs de ce pays doivent également pouvoir profiter des fruits de leur travail et de la productivité. Je pense que ce n'est pas le cas dans le cadre actuel des discussions. C'est pour cette raison que nous souhaitons revoir cette norme et la loi de 2017. Pour le reste, on peut discuter mais ce sont là nos priorités.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

De vergadering wordt gesloten om 17.31 uur.

La séance est levée à 17.31 heures.